

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

**Marché de travaux - Seuil > 90 000 € HT**

### **Section 1 : Identification de l'acheteur**

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (\*) :  Oui  Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

### **Section 2 : Communication**

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com) ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2025-013\_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :  Oui  Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (\*) :  Oui  Non

Nom du contact (\*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact [ajmp@ml.arnouville95.org](mailto:ajmp@ml.arnouville95.org)

N° téléphone du contact : 01.30.11.16.32

### **Section 3 : Procédure**

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée fermée

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

- Procédure de passation : En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

**Date et heure limites de réception des plis : le 9 juillet 2025 à 12h00**

Présentation des offres par catalogue électronique (\*) :  Exigée  Autorisée  Interdite

Réduction du nombre de candidats (\*) :  Oui  Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation  Oui  Non

**Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.**

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (\*) :  Oui  Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches :  OUI  NON

Ce dossier comporte des options :  OUI  NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Réalisation de prestations similaires :

Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de confier au titulaire, en application de l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui sont confiées au titre du présent marché dans le cadre d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables.

Ce dossier comporte des variantes :  OUI  NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles :  OUI  NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes :  OUI  NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
<b>Prix</b> , apprécié au regard du prix global et forfaitaire TTC indiqué à l'article 5.1 de l'acte d'engagement	<b>50 %</b>
<b>Valeur technique</b> , appréciée au regard des éléments fournis dans l'offre du candidat, et sur la base des sous-critères suivants : - <i>Méthodologie de travail spécifique avec nos travaux et moyens matériels</i> - <i>Moyens humains pour l'exécution des travaux</i> - <i>Mesures pour assurer l'hygiène et la sécurité sur le chantier, sur la gestion des déchets et la limitation des nuisances</i>	<b>50 %</b> 20 % 15 % 15 %

#### **Section 4 : Identification du marché**

Intitulé du marché : **Travaux de mise en conformité PMR des bâtiments communaux**

Code CPV Principal :

45454100-5 – Travaux de réfection

Type de marché (\*) :  Travaux  Fournitures  Services

**Description succincte du marché :**

**Le marché comprend la mise en conformité d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux.**

Lieu principal d'exécution du marché : différents bâtiments communaux

Durée du marché (en mois) :

Le marché est conclu pour une durée allant de sa date de notification jusqu'au terme de la garantie de parfait achèvement.

Les travaux débuteront à la date prévue dans l'ordre de service prescrivant au titulaire de commercer les travaux. L'ensemble des travaux, sur tous les sites, devra être réalisé dans un **délaï maximum d'un an**.

*Date prévisionnelle de début des travaux : **été 2025***

Le marché ne fera l'objet d'aucune reconduction.

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) :  Oui  Non

Type de marché réservé :

Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés

Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés

Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente

Sans objet

## **Section 5 : Lots**

Marché alloti (\*) :  Oui  Non

Description des lots :

<b>Lot 1 – Signalisation</b>	
34992200-9	Panneaux de signalisation routière
<b>Lot 2 – Tous Corps d'Etat</b>	
45111100-9	Travaux de démolition
45262500-6	Travaux de maçonnerie et de briquetage
45431000-7	Carrelages
45421152-4	Installation de cloisons
454241000-4	Faux plafonds
45442100-8	Travaux de peinture
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
45330000-9	Travaux de plomberie

Conditions de la consultation :

Sans objet.

## **Section 6 : Informations complémentaires**

Visite obligatoire (\*) :  Oui  Non

Détails sur la visite (si oui) :

Une visite des sites objets des travaux, préalable à la remise de l'offre, n'est pas obligatoire.

Néanmoins, si le candidat estime nécessaire de procéder à une visite d'un ou plusieurs sites, afin de prendre connaissance de l'organisation, des contraintes et des spécificités des locaux et lieux de réalisation des travaux, il devra prendre rendez-vous auprès des services techniques de la Ville ([stechniques@arnouville95.org](mailto:stechniques@arnouville95.org)).

Les modalités et conditions de la visite de site sont définies à l'article 2.7 du RC.

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Si le candidat adresse plusieurs offres différentes sous forme dématérialisée, seule la dernière offre reçue, dans les conditions mentionnées dans le règlement de consultation, sous la forme « dématérialisée » sera examinée.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01.30.17.34.00 - Télécopieur : 01.30.17.34.59 - courriel : [greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr](mailto:greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr)

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

**Date d'envoi du présent avis : le 16 juin 2025**

(\*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.